

Le 6 juin 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 6 juin 2011, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M. Pierre Darveau
M. Steve Leclerc
M^{me} Lise Bellefeuille
M^{me} Lise Garneau
M. Claude Brochu

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Prière

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes assistant à cette séance.

Adoption de l'ordre du jour

196-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé, après avoir ajouté les points suivants à *Autres sujets*, savoir :

- Règlement de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils – Résolution d'appui
- Avis de motion – Règlement numéro 10-2011 relatif à la circulation de camions et de véhicules-outils.

Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 16 mai 2011

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

197-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2011.

Approbation de dépenses - Autorisation de paiement - Liste des engagements

198-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les dépenses inscrites à la liste sélective des déboursés pour la période se terminant le 31 mai 2011, à la liste des comptes fournisseurs émise le 1^{er} juin 2011, ainsi qu'au journal des salaires du mois de mai 2011, totalisant une somme de 673 321,99 \$, d'autoriser leur paiement et d'accepter la liste des engagements au montant de 713 123,90 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-haut décrétées.

Isabelle Lemieux, trésorière

Avis de motion et présentation – Règlement numéro 8-2011 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de La Pocatière

M. le conseiller Pierre Darveau donne un avis de motion de la présentation du règlement numéro 8-2011 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de La Pocatière. Le projet de règlement numéro 8-2011 est présenté séance tenante.

Pierre Darveau, conseiller

Avis de motion – Règlement numéro 9-2011 visant la création d'un programme complémentaire au *Programme AccèsLogis Québec* de la Société d'habitation du Québec

M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille donne un avis de motion de la présentation, à une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 9-2011 visant la création d'un programme complémentaire au *Programme AccèsLogis Québec* de la Société d'habitation du Québec.

Lise Bellefeuille, conseillère

Centre Bombardier – Contrat d'entretien – Addenda

CONSIDÉRANT que le contrat d'entretien du Centre Bombardier a été octroyé par la Corporation du Centre Bombardier à la compagnie 9154-1615 Québec inc., pour la période du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2013;

CONSIDÉRANT que la Ville de La Pocatière est aux droits de la Corporation du Centre Bombardier dans ledit contrat, en vertu d'un acte de conventions et de cession signé le 26 janvier 2011;

CONSIDÉRANT que la Ville entend ajouter l'exploitation et l'opération du restaurant du Centre Bombardier au contrat d'entretien du Centre Bombardier;

199-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, l'addenda au contrat d'entretien du Centre Bombardier, aux termes duquel la Ville de La Pocatière (le propriétaire) confie à 9154-1615 Québec inc. (le concessionnaire) l'exploitation et l'opération du restaurant du Centre Bombardier à compter, rétroactivement, du 4 mai 2011, jusqu'au 30 avril 2013, et ce, aux considérations et conditions stipulées audit addenda;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Centre Bombardier – Permis émis par la Régie des alcools, des courses et des jeux

200-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE DEMANDER à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec de procéder à l'unification des trois permis en vigueur actuellement pour l'établissement portant le

numéro 2 658 755, soit le Centre Bombardier, dont la Ville de La Pocatière est propriétaire et seule gestionnaire;

DE DEMANDER à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec d'ajouter au permis qui sera émis à la Ville de La Pocatière la consommation d'alcool dans les chambres des joueurs du Centre Bombardier;

D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Hôtel de ville et centre culturel – Travaux de réfection – Appel d'offres public

201-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que rédigés, le cahier des charges et devis descriptif préparés par la firme ABCP Architecture, relatifs à des travaux de réfection à l'hôtel de ville et au centre culturel (projet QC09-483), et d'autoriser le greffe à procéder à l'appel d'offres public;

QUE les dépenses relatives à la publication de cet appel d'offres soient défrayées à même le règlement d'emprunt numéro 6-2009.

Je, soussigné, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la publication dudit appel d'offres, au règlement d'emprunt numéro 6-2009.

Isabelle Lemieux, trésorière

Réfection de pavage, trottoirs et bordures – Travaux 2011 – Appel d'offres public

202-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tels que soumis, les plans et devis préparés par la firme Roche ltée, Groupe-conseil, relatifs aux travaux de réfection de pavage, trottoirs et bordures 2011, (projet 64042-002), et d'autoriser le greffe à procéder à l'appel d'offres public;

QUE les dépenses relatives à la publication de cet appel d'offres soient défrayées à même le règlement d'emprunt à être contracté pour ces travaux, sujet à l'approbation dudit règlement par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y aura des crédits disponibles pour la publication de cet appel d'offres, au règlement d'emprunt à être adopté, sujet à l'approbation de ce règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Isabelle Lemieux, trésorière

Polyvalente de La Pocatière – Aménagement d'un vestiaire et d'un terrain synthétique multisport – Contribution de la Ville

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup a informé la Ville de ses projets de développement et d'investissements majeurs pour la Polyvalente de La Pocatière;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire sollicite différents partenaires dans le cadre du montage financier de ce projet, dont la Ville, et qu'afin d'appuyer ses démarches, elle demande une confirmation d'engagement de la part de la Ville;

203-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière confirme son intention de contribuer au projet de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, soit l'aménagement d'un vestiaire et d'un terrain synthétique multisport, par le versement d'une somme de 100 000 \$, payable en trois versements annuels, égaux et consécutifs, le tout à être établi ultérieurement par la Ville et la Commission scolaire dans un protocole d'entente;

QUE la contribution financière de la Ville soit payable à même les prévisions budgétaires de l'année des versements ou à même le surplus libre;

QUE M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au surplus libre de la Ville, ou que les sommes nécessaires seront prévues dans les prévisions budgétaires de l'année du paiement de chacun des versements de la contribution.

Isabelle Lemieux, trésorière

Vente d'un condenseur à air

CONSIDÉRANT que la Ville a publié un avis afin que les personnes intéressées soumettent une offre pour l'achat de cet équipement;

CONSIDÉRANT que la Ville n'a reçu, dans les délais impartis, qu'une seule offre et que celle-ci s'avère conforme;

204-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE VENDRE au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière un condenseur à air de 4 circuits, ayant une capacité de 770 000 BTU/heure, étant une partie du système de réfrigération de l'ancien aréna;

QUE la vente soit consentie au prix de 500 \$, toutes taxes en sus, payable comptant à la prise de possession, et qu'elle soit faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acheteur;

QUE M. Jean-François Lamarre, régisseur des parcs, bâtiments, terrains et équipements municipaux, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Programme d'aide aux employés – Renouvellement de contrat

CONSIDÉRANT que cette transaction n'est pas soumise aux procédures d'appel d'offres public et par voie d'invitation écrite prévues aux articles 573 et 573.1 de la *Loi sur les cités et villes*, étant un contrat pour des services dont la dépense est de moins de 25 000 \$;

205-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, telle que libellée, l'entente soumise par le Groupe Renaud & Associés Inc., pour le renouvellement du programme d'aide aux employés à la Ville de

La Pocatière, pour la période du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012, avec possibilité de reconduction pour une année additionnelle;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Programmation estivale - Fourniture de services à la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth – Protocole d'entente

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth a demandé à la Ville de La Pocatière de fournir aux jeunes saint-onésimiens l'accès à des services et des activités offerts par les Services récréatifs, culturels et communautaires de la Ville aux familles pocatoises;

CONSIDÉRANT que, pour ce faire, cette municipalité et la Ville entendent se prévaloir, respectivement, des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* et des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*;

206-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le protocole d'entente intermunicipale aux termes duquel la Ville de La Pocatière s'engage envers la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth à la fourniture de services aux jeunes résidents de cette dernière municipalité, soit l'accès, pour les jeunes de 3 à 12 ans, aux activités *La bande animée*, *L'heure du conte en vacances*, *Camp de jour spécialisé*, *Service de garde animée* et *Sorties-folie*, et, pour les jeunes de 12 à 14 ans, au programme *Mégado*;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit protocole d'entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Programme de subvention - Achat de couches lavables

CONSIDÉRANT les pouvoirs accordés aux municipalités par la *Loi sur les compétences municipales*, notamment à l'égard des programmes d'aide qu'elles peuvent mettre sur pied dans les domaines de leur compétence, dont l'environnement;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal entend mettre en place une mesure d'aide financière destinée aux familles désireuses de langer leur poupon avec des couches lavables, posant, ainsi, un geste écologique;

207-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que décrit au dépliant demeurant ci-annexé, le *Programme de subvention à l'achat de couches lavables*, en vertu duquel la Ville de La Pocatière offre de rembourser, aux parents d'un enfant de moins de 12 mois résidant à La Pocatière, 60 % du prix d'achat d'un ensemble de couches lavables et ce, jusqu'à un maximum de 200 \$;

D'AUTORISER M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, à signer pour et au nom de la Ville de La Pocatière tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Fête de Sainte-Anne - Procession aux flambeaux –
Autorisation de circuler dans les rues de la Ville**

208-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER le Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à l'occasion de la procession aux flambeaux qu'elle organise annuellement pour souligner la Fête de Sainte-Anne, le mardi 26 juillet prochain, à traverser la 1^{re} Rue, une première fois pour se rendre de la cathédrale à la montagne du Collège, et une seconde fois pour revenir au point de départ, à charge de respecter toutes les procédures fixées par le ministère des Transports du Québec pour la fermeture temporaire des rues sous sa juridiction;

D'AUTORISER, à cette occasion, la sortie d'une escorte de deux pompiers et de deux véhicules du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière pour participer au service d'ordre veillant au bon déroulement de cette activité.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Activité Relais pour la vie – Autorisations

209-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER la tenue de l'activité *Relais pour la vie*, les 10, 11 et 12 juin prochains, et à cet effet, permettre au comité organisateur, dans le cadre de cette activité de financement au profit de la Société canadienne du cancer, à :

- Utiliser le terrain de baseball, la piste de patins à roues alignées et le stationnement adjacent du Centre Bombardier pour l'installation de ses équipements (roulottes, chapiteaux);
- Utiliser l'électricité pour ces équipements et installations, les services de la Ville devant veiller à ce que soient effectués les branchements nécessaires à cette fin;
- Utiliser les haut-parleurs du terrain de baseball, le 12 juin 2011, à compter de 6 h, pour les annonces et les remerciements aux commanditaires et aux partenaires;
- Utiliser des chaises en bois de la Ville;

QUE la Ville offre, à cette occasion, un cocktail destiné à souligner le courage des survivants présents;

QUE la Ville autorise l'accès à certains espaces du Centre Bombardier, ainsi qu'il suit : du samedi 11 juin (19 h) au dimanche 12 juin (7 h) :

- Accès aux salles de bains;
- Accès à la salle de conférence pour le comité organisateur;
- Accès au hall d'entrée pour tenir l'activité *Relais pour la vie*, en cas de mauvaise température.

D'AUTORISER la sortie, à cette occasion, de pompiers et de véhicules du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, pour participer au service d'ordre veillant au bon déroulement et à la sécurité lors de cet événement;

D'AUTORISER M. Jean-François Lamarre, régisseur des parcs, bâtiments, terrains et équipements municipaux, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière –
Démission d'un pompier**

210-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, avec effet à compter du 1^{er} juin 2011, la démission de M. Mathieu Pelletier à titre de pompier à temps partiel du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, notifiée par une lettre datée du 26 mai 2011.

Conciergerie - Embauche d'un employé surnuméraire

211-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ENGAGER M. Sébastien Pelletier, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à titre d'employé surnuméraire affecté à la conciergerie, sur appel, pour la période du 20 juin 2011 au 22 août 2011, pour la conciergerie du camp de jour, pour parer à un surcroît temporaire de travail ou accomplir une autre tâche spécifique ou pour remplacer le concierge pendant une absence de celui-ci. Cette embauche est faite sujette à la période de probation prévue à la convention collective et avec possibilité pour l'employeur de mettre fin au lien de travail en tout temps avec un préavis de quinze jours;

QUE la rémunération de M. Pelletier, pendant qu'il sera à l'emploi de la Ville, soit celle prévue pour cette catégorie d'emploi à la convention collective de travail du Syndicat des employés de services publics de Kamouraska (CSN).

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Parc Desjardins intergénérationnel – Saison estivale 2011 –
Embauche d'une animatrice**

212-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M^{me} Édith Dumont, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, à titre d'animatrice pour le Parc Desjardins intergénérationnel, pour un maximum de 27,5 heures entre le 7 juin et le 19 juin 2011, et pour une prestation de 32,5 heures par semaine, pour neuf semaines consécutives, entre le 19 juin et le 20 août 2011, au taux horaire 10,15 \$ l'heure;

D'AUTORISER M^{me} Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation loisir, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Association des greffiers de cours municipales du Québec – Congrès 2011

213-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Louise Dussault, greffière de la Cour municipale commune de la Ville de La Pocatière, à participer au congrès annuel de l'Association des greffiers de cours municipales du Québec, qui se déroulera les 5, 6 et 7 octobre 2011, à La Malbaie, sous le thème « Côté cour... côté jardin »;

QUE les frais encourus par M^{me} Dussault pour participer à ce congrès lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Association québécoise du loisir municipal – Colloque 2011

214-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à participer à la 12^e Conférence annuelle de l'Association québécoise du loisir municipal, dont le thème est « Le loisir public : une mission à redéfinir? », qui aura lieu à Rimouski, du 4 au 6 octobre prochain;

QUE les frais encourus par M^{me} Rivest pour participer à ce colloque lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Association des camps du Québec – Formation

215-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à participer aux formations dispensées par l'Association des camps du Québec en collaboration avec divers partenaires, en rapport avec le programme de certification entamée par la Ville de La Pocatière pour que son camp de jour obtienne le sceau de qualité-certification;

QUE les frais encourus par M^{me} Rivest pour participer à ces formations lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Camp de jour – Formation des animateurs

216-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les personnes suivantes soient autorisées à participer à la formation d'animateur dispensée par l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas Saint-Laurent, laquelle aura lieu à Saint-Modeste les 11 et 12 juin prochains : M^{mes} Laurence Leclerc, Catherine Bossinotte, Laurence Lévesque-Tardif et MM. Michael Rivard et Jonathan Bercegeay-Desrochers, ou tout animateur suppléant pouvant, selon les Services récréatifs, culturels et communautaires, être appelé à remplacer un animateur ou une animatrice ci-devant identifiés;

QUE M^{me} Diane Bellemène soit autorisée à participer à une formation pour accompagnatrice de jeunes à mobilité réduite, qui sera dispensée à Rivière-du-Loup en juin;

QUE ces personnes soient rémunérées, pour le temps consacré à cette formation, au taux horaire convenu à leur embauche;

QUE les frais encourus par ces personnes pour participer à ces formations leur soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel;

QUE M^{me} Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation loisir, soit autorisée à déposer des demandes de subvention dans le programme *Kamouraska en forme* et dans le programme *Soutien financier en loisir 2011-2012* de l'URLS du Bas Saint-Laurent, afin d'aider à défrayer ces coûts de formation.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Autres sujets

Règlement de la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils – Résolution d'appui

CONSIDÉRANT que le *Code de la sécurité routière* permet à une municipalité d'adopter un règlement pour prohiber la circulation de tous ou certains véhicules lourds sur des chemins dont elle est responsable de l'entretien;

CONSIDÉRANT que la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière entend se prévaloir de ces dispositions pour prohiber la circulation de camions et de véhicules-outils sur le chemin de la Station;

CONSIDÉRANT que la Paroisse sollicite l'appui de la Ville en regard de cette démarche et a soumis, à cette fin, un projet de règlement;

217-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière manifeste son appui à la Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en regard de l'adoption, tel que proposé, de son règlement relatif à la

circulation des camions et des véhicules-outils, visant à prohiber la circulation de ces véhicules sur le chemin de la Station.

Avis de motion – Règlement numéro 10-2011 relatif à la circulation de camions et de véhicules-outils

M. le conseiller Steve Leclerc donne un avis de motion de la présentation, à une séance ultérieure de ce conseil, du règlement numéro 10-2011 relatif à la circulation de camions et de véhicules-outils.

Steve Leclerc, conseiller

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est soumise par les membres du conseil.

Période de questions des contribuables

Les questions des contribuables portent sur les sujets suivants :

- ✓ Terrain synthétique multisport
- ✓ Programme complémentaire au *Programme AccèsLogis Québec*
- ✓ Programme d'aide aux employés
- ✓ Village-Relais – Objectifs de la démarche qui n'a aucun lien avec celle de citation de monuments historiques – Étapes et échéancier – Information de la population – Soutien financier du MTQ – Plan d'action quinquennal – Rencontre du comité d'évaluation du MTQ le 16 juin prochain
- ✓ Demande de la liste des propriétés faisant partie de l'inventaire patrimonial réalisé en 2002

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

218-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 35.